

# CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2020 A 20H30

<u>Conseillers présents</u>: Daniel BÉGUET, Valérie BERNARD, David RENAUD, Denise VOLLAT, Thierry LADREYT, Mohammed BARBOUCHA, Serge BOURDIN, Tom CHRISTIN, Christine CHURY, Laure DE FILPO, Sandrine MARILLET, Mathieu MONTESINOS, Corinne SABONNADIERE

Conseillers excusés : Bérangère LUCI, Pierre MENUT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30 en présence des conseillers énumérés ci-dessus.

#### 1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 03 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal approuve, à 13 voix POUR, le compte-rendu de la séance du 03 juillet 2020.

# 2 – PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION CITOYENNE POUR LES ENERGIES RENOUVELABLES DE LA PLAINE DE L'AIN (ACERPA)

En début de séance du Conseil Municipal, des responsables de l'Association Citoyenne pour les Energies Renouvelables de la Plaine de l'Ain (ACERPA) sont venus présenter leur projet d'opportunité solaire photovoltaïque sur les bâtiments publics.

Cette possibilité avait déjà été évoquée lors de la séance du 03 décembre 2019. Depuis cette date, ces responsables ont créé, la Société Coopérative PL'AIN ENERGIE. Cette société a pour principal objectif de réconcilier l'environnement et l'énergie et de mettre en place des installations solaires photovoltaïques sur les bâtiments publics. Une analyse d'opportunité solaire photovoltaïque a été réalisée pour les bâtiments suivants : la MARPA et le Restaurant Scolaire. Cette opération se concrétiserait par la signature de baux entre la Commune et la Société Coopérative PL'AIN ENERGIE.

La première étape de cette opération serait la signature de promesses de baux et ensuite la Société Coopérative se chargerait de réaliser les études techniques.

Le Conseil Municipal devra se prononcer, lors de la prochaine séance, sur ce projet.

# 3 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire indique qu'un article du Code Général des Impôts (C.G.I.) prévoit que dans chaque commune il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) composée du Maire et pour les communes de moins de 2 000 habitants, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Ces six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double soit pour la commune une liste de vingt-quatre personnes, dressée par le Conseil Municipal.

A la suite du renouvellement des Conseils Municipaux et d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques, il appartient au Conseil Municipal de proposer les personnes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

Monsieur le Maire cite les vingt-quatre personnes proposées.

Le Conseil Municipal accepte, à 13 voix POUR, la liste des vingt-quatre personnes. Cette liste sera transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques afin que cette direction désigne les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants.

# 4 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ – DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, conformément au Code de l'Energie, les tarifs réglementés de vente d'électricité sont supprimés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour les tarifs ex tarifs « Jaunes » et « Verts » dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVa et au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour les tarifs « bleus » dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVa.

Dans ce contexte, la constitution d'un groupement de commandes est envisagée pour l'achat d'électricité coordonné par le SIEA. Ce groupement est à même d'apporter aux pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices, une réponse à ces nouvelles dispositions réglementaires en leur permettant de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant leur procédure de mise en concurrence.

Le groupement est ouvert aux communes et à tout établissement public du département de l'Ain. Le groupement couvre l'ensemble des contrats des établissements publics, y compris ceux soumis ou pas à une obligation de mise en concurrence dans le cadre des Tarifs Réglementés de Vente.

Les services du SIEA proposent un projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés.

Le Conseil Municipal accepte, à 13 voix POUR, les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés.

# 5 – PERSONNEL COMMUNAL: AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT CONTRACTUEL – DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire indique que compte-tenu des nouvelles dispositions sanitaires, l'agent chargé de l'entretien des bâtiments communaux notamment du Groupe Scolaire, a constaté un accroissement de son activité depuis le début de l'année scolaire.

Monsieur le Maire indique qu'il convient de modifier son temps de travail et rappelle au Conseil Municipal que cet agent occupe actuellement un emploi d'agent d'entretien pour une durée hebdomadaire de 15 h 30 par semaine et il propose d'augmenter le temps de travail de cet agent à raison de 21 heures par semaine.

Le Conseil Municipal accepte, à 13 voix POUR, cette proposition et modifie le tableau des emplois permanents à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

# 6-INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

#### 6-1 Restaurant Scolaire

Changement de prestataire pour la fourniture des repas

Suite à la consultation lancée au cours de l'été, la Société RPC située à MANZIAT a été retenue. On peut noter qu'aucune annulation de repas ne sera possible le jour même, mais impérativement la veille avant 11 h 30 (la veille du lundi étant le vendredi) quel que soit le motif notamment la maladie de l'enfant.

On peut noter un retour positif des familles sur la qualité des repas fournis.

Transport des enfants de BRIORD et de MONTAGNIEU

Compte tenu des modifications apportées au sein des Écoles de BRIORD et de MONTAGNIEU pour le stationnement des véhicules transportant les enfants au Restaurant Scolaire, Messieurs les Maires de BRIORD et de

MONTAGNIEU mettront à disposition un agent afin d'aider le personnel du Restaurant Scolaire. Les montées et les descentes des enfants seront ainsi sécurisées.

### Extension du Restaurant Scolaire

Les travaux d'extension sont terminés. Des extincteurs ont été commandés. Lors de la vérification de fonctionnement de la coupure de la ventilation, un problème a été détecté sur un câble situé sur la toiture de l'ancien bâtiment, celui-ci a donc été changé.

### Commission de sécurité

La visite de la commission de sécurité a eu lieu le vendredi 28 août. Un avis défavorable a été émis, cet avis ne concerne pas spécialement l'extension mais plus particulièrement les batteries de l'alarme incendie qui étaient défaillantes dans l'ancien bâtiment. Un devis a donc été validé pour le remplacement de la centrale incendie. L'attestation de bon fonctionnement a été transmise, l'avis défavorable sera levé, le 11 septembre, lors de la commission de sécurité de l'arrondissement de BELLEY.

# 6-2 Camping du Point Vert : Commission de sécurité

Suite à l'avis défavorable émis, en 2018, pour le Camping du Point Vert, des travaux ont été réalisés comme notamment le remplacement des bornes électriques.

Une nouvelle visite de la commission de sécurité a eu lieu le mardi 1er septembre. Un avis défavorable a été émis. En effet, l'alarme incendie n'est pas conforme aux normes en vigueur.

Compte-tenu de la fermeture du Camping pendant la saison hivernale, des devis seront demandés afin de rectifier notamment l'alarme incendie. Ces travaux pourraient être inscrits au budget de l'année 2021 et pourraient être réalisés en début d'année 2021.

# 6-3 Projet de piste cyclable

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a le projet de créer une piste cyclable entre la Commune et la Commune de BRIORD, en passant par la Commune de MONTAGNIEU.

Les différentes propositions de tracé ont rencontré à chaque fois un refus de vente de parcelles par au moins un propriétaire foncier. La seule solution pour faire aboutir le projet serait le recours à la Déclaration d'Utilité Publique.

Avant le lancement d'une telle procédure, les trois communes devront confirmer leur intérêt pour ce projet.

Ce projet de piste cyclable emprunterait une partie de la RD 19 et occasionnerait des problèmes techniques pour notre Commune.

Monsieur le Maire indique que la commission mobilité de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a, pour l'instant, reporté ce projet.

#### 6-4 Démolition d'une maison située Grande Rue

Les travaux de démolition ont été réalisés.

Un muret pourrait être construit et la plantation d'une haie pourrait être prévue en fond de parcelle. Des devis seront demandés pour l'aménagement de l'espace.

# 6-5 Démolition de la grange située Rue du Centre

Les travaux de démolition ont également été réalisés.

La commission des travaux sera chargée de travailler sur le devenir de cet espace.

6-6 Récupération d'un pressoir

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, il avait été évoqué le fait qu'un pressoir « communal » se trouvait sur une parcelle en cours d'acquisition par un particulier. Après avoir pris des renseignements, ce pressoir n'est pas communal.

#### 6-7 Commission de l'environnement

Fleurissement de la Commune

Les membres de la commission de l'environnement ont décidé de travailler sur le fleurissement de la Commune. Les plantations de certains massifs, notamment de la Grande Rue, pourraient être modifiées.

Un appel sera lancé dans le prochain Petit Serrièrois afin de trouver des bénévoles désireux d'apporter leurs conseils et leur aide pour fleurir le village.

Distributeurs de sacs pour des déjections canines

Des distributeurs de sacs pour les déjections canines ont été acquis. Pour l'instant, un seul a été installé, il a été mis en place à proximité de la Salle des Fêtes.

Matinée Grand Nettoyage de la Commune

Cette matinée aura lieu le samedi 12 septembre 2020 à partir de 8 h 30.

Nettoyage des voiries communales

Il est rappelé qu'un bénévole a eu l'initiative de proposer ses services pour le nettoyage des rues de la Commune.

En remerciement, des bons d'achat chez les commerçants locaux lui ont été offerts.

Panneaux pour le sentier d'interprétation de la Rivière de la Pernaz

Les panneaux pour le sentier d'interprétation seront installés d'ici la fin de l'année 2020.

L'installation de toilettes sèches pourrait être envisagée.

Stationnement Place de l'Église

Compte-tenu des difficultés rencontrées par les riverains des rues de l'Église, du Canal et du chemin de l'Église, un arrêté municipal a été pris afin de réglementer le stationnement Place de l'Église.

Le stationnement est donc réservé aux riverains des rues citées précédemment. Des cartes de stationnement ont été remises.

#### 6-8 Commission des travaux

Mise en accessibilité du bâtiment de la Mairie

Le calendrier des travaux est bien respecté.

Les travaux pour l'installation de la cage d'ascenseur débuteront dans les prochaines semaines.

Un devis pour la défense incendie du bâtiment est en cours.

Les travaux du local servant de salle d'archives sont terminés. Les étagères ont été livrées et seront mises en place prochainement.

Station d'épuration des eaux usées (STEP)

Dans le cadre du diagnostic des réseaux d'assainissement, l'implantation d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) est à l'étude.

Projet de démolition du Silo à grains

Il est rappelé que le silo à grains situé dans la rue du Pont n'est plus utilisé par les agriculteurs. Deux devis ont été reçus pour le démantèlement de cet ouvrage.

Un accord devra être trouvé avec la Société propriétaire de ce silo.

Plan de Prévention des Risques : Protection contre les chutes de rochers

Il est indiqué la nécessité de procéder à la réalisation d'ouvrages de protection contre les chutes de rochers, un bureau d'études devra être désigné.

Déplacements doux

Une étude devra être menée pour les déplacements doux à l'intérieur de la Commune.

Grande Rue: Fontaine située à l'entrée Nord du Village

Une réparation de fortune a été réalisée pour stabiliser le monument. Une remise en état plus « technique » est envisagée.

### 6-9 Commission de la communication

Plan de la Commune

Un nouveau plan de la Commune a été réalisé.

Groupe scolaire

La rentrée des classes s'est bien passée. L'organisation pour l'accueil des élèves mise en place au mois de juin 2020 a été reconduite.

Téléalerte

La Commune a mis en place un dispositif permettant d'alerter rapidement la population en cas d'évènement majeur. Selon les situations rencontrées, des messages vocaux seront transmis sur des téléphones fixes ou mobiles, des SMS ou des courriels.

Environ 68 foyers ont retourné leur formulaire d'inscription. Un rappel sera fait dans le prochain Petit Serrièrois. Les formulaires d'inscription devront être retournés en Mairie avant le 15 octobre 2020.

#### Petit Serrièrois

La relecture pour le prochain Petit Serrièrois aura lieu le mardi 15 septembre.

#### Site Internet

La Société en charge du site internet sera rencontrée le vendredi 11 septembre.

#### Gérance du Restaurant du Point Vert

Le gérant actuel a fait part de son souhait d'arrêter son activité en fin d'année 2020. La recherche d'un nouveau gérant devra donc être lancée.

Pour l'instant, des candidatures ont été reçues en mairie. La sélection se fera sur dossier.

Une commission Restaurant du Point Vert est créée.

#### 6-10 Commission des finances

#### Révisions des baux communaux

Il est indiqué que des rectifications ont été apportées aux révisions des baux communaux.

# Emprunts communaux

Des états présentant les différents emprunts souscrits par la Commune pour le budget principal et pour le budget du Restaurant Scolaire sont remis aux conseillers municipaux.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Vendredi 02 octobre 2020 à 20 heures